



Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE des Yvelines,

2, allée des boutons d'or 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tel : 01 30 43 56 65 - Courriel : ad78@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe78.net>

Pédagogie coopérative

Montigny le Bretonneux, mardi 18 décembre 2018

Convocation à l'Assemblée Générale de l'association départementale OCCE des Yvelines

Le lundi 14 janvier 2019 à 17h30

Au siège de l'OCCE 78, 2 allée des boutons d'or, 78180 Montigny le Bretonneux.

à l'ordre du jour :

- 17h30 : assemblée générale ordinaire :

- Rapports d'activités et financiers 2017-2018. (*disponible sur le site de l'OCCE 78*)
- Rapports des Commissaires aux comptes 2017-2018.
- Projet d'activités 2018/2019.
- Budget prévisionnel 2018/2019.
- Perspectives 2019/2020
- Cotisations.
- Questions d'actualités.
- Election au Conseil d'administration et renouvellement de membres sortants.

A défaut de quorum : nouvelle A.G.

Mardi 12 février 2019

de 18h à 20h

INSPECTION de Guyancourt- 7, impasse Jacques Brel,

78280 GUYANCOURT

17h30/18h30 : éléments statutaires

18h30/19h30 : projet d'activités, présentation des actions, débat et réflexion...

- ⇒ **Le délégué représentant la coopérative doit se présenter à l'Ag avec le document complété au verso**
- ⇒ **Les adhérents qui désirent proposer leur candidature au Conseil d'Administration sont invités à se faire connaître par écrit au secrétariat, avant le 14 janvier 2019.**
(Modèle en 4ème page)

La présente publication tient lieu de convocation



Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE des Yvelines,

2, allée des boutons d'or 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tel : 01 30 43 56 65 - Courriel : ad78@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe78.net>

(Règlement intérieur occe 78)

Convocation des membres regroupés en sections locales :

21 jours avant l'Assemblée Générale, chaque section locale doit faire l'objet d'une convocation précisant le lieu et accompagnée au moins de l'ordre du jour, afin que chaque section locale procède à la désignation de son délégué parmi les membres actifs éligibles.

Chaque section locale détermine librement les modalités de cette désignation.

Le délégué ne peut délibérer que sur les points figurant à l'ordre du jour, ne détient pas de mandat impératif.

Pour pouvoir voter le jour de l'AG, le délégué doit présenter l'extrait de délibération du Conseil de Coopérative ayant procédé à sa désignation.

Désignation du délégué à l'Assemblée Générale 2019 de l'OCCE 78

Après délibération, le conseil de coopérative de (établissement, nom, adresse)

.....
.....

N° adhérent

MANDATE Mme, Mr

membre actif au sein de la coopérative (fonction au sein de la coopérative
.....)

OU

DONNE POUVOIR à Mme, Mr....., régulièrement délégué par le conseil de coopérative de (établissement, nom, adresse)

.....
.....

N° adhérent:

(Rappel: un délégué de coopérative ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'une autre coopérative)

OU

DONNE POUVOIR à Mme, Mr

membre du conseil d'administration de l'OCCE 7

(Rappel: les pouvoirs au conseil d'Administration doivent être adressés à l'OCCE 78 avant le 14 janvier 2019...)

Pour le représenter à l'assemblée générale 2019 de l'OCCE 78 le lundi 14 janvier 2019 et si le quorum n'est pas atteint à la seconde assemblée générale convoquée le **mardi 12 février 2019**, signer le registre de présence et toute autre pièce, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Nom et signature du mandataire local

Cachet établissement

Nom et signature du délégué à l'Assemblée Générale 2019

OCCE 78, UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Un Conseil d'Administration, un Bureau, des Permanents

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'OCCE 78, c'est avant tout un Conseil d'Administration de 14 membres bénévoles **sur 24 possibles**, élus en Assemblée Générale, qui se réunissent régulièrement.

Annick CHARRIER, Isabelle CRENN, Anne-Marie CRUZ, Pascal DELAPORTE, Yves DRONIOU, Chantal FRANCOZ, Corinne GIARDI, Virginie LADOUCE, Valérie LEGEIN, Christian OLLIVIER, Didier POINT, Bernard PRIOUL, Nathalie REDON, Eric WEILL

Son rôle :

Il statue sur l'agrément des coopératives scolaires et l'ouverture de comptes courants ainsi que sur leurs fermetures et la dévolution des biens.

Il prépare pour l'association départementale le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.

Il impulse et assure la mise en œuvre d'actions coopératives départementales ou décide de l'aide financière, matérielle ou humaine qu'il peut apporter aux coopératives locales affiliées.

Il délibère sur les différents rapports et projets de la Fédération,

Il désigne son ou ses délégués à l'Assemblée Générale Fédérale, pour le représenter et y voter en son nom selon les mandats confiés.

UN BUREAU

Ses membres sont élus par le Conseil d'Administration. Actuellement :

- **Président : Yves DRONIOU**
- **Vice-président : Isabelle CRENN**
- **Secrétaire : Annick CHARRIER**
- **Secrétaire adjoint : Bernard PRIOUL**
- **Trésorière : Corinne GIARDI**
- **Trésorier adjoint : Didier POINT**

Son rôle : Le bureau étudie et prépare les questions à soumettre en Conseil d'Administration, assure l'exécutif pendant l'intervalle des sessions du Conseil d'Administration ; il en rend compte au Conseil d'Administration suivant.

DES INTERLOCUTEURS

Prêts à vous renseigner et vous aider :

M. Pascal DELAPORTE, directeur départemental : affiliations, projets pédagogiques autour des actions nationales et départementales, formation, gestion et aides sur le terrain, relations institutionnelles.

Mme Virginie COUEGNAS, Secrétaire administrative : relation avec les coopératives, comptabilité du siège.

Mme Nawal AREZKI Relation avec les coopératives, suivi du logiciel ComptacoopWeb.

En pratique, en dehors d'une éventuelle implication dans des groupes de travail, devenir administrateur de l'OCCE 78, c'est s'engager à participer à 6 Conseils d'administration dans l'année...

Nous ne sommes pas assez nombreux...

... rejoignez-nous!



Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE des Yvelines,

2, allée des boutons d'or 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Tel : 01 30 43 56 65 - Courriel : ad78@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe78.net>

pédagogie coopérative

DECLARATION DE CANDIDATURE

au Conseil d'Administration de l'association OCCE-YVELINES

Elle doit être adressée **avant le lundi 14 janvier 2019** à :

Secrétariat OCCE-YVELINES, 2 allée des Boutons d'Or 78180 MONTIGNY-LE-BX

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Code postal: 78

Commune.....

Tel personnel: courriel personnel:.....@.....

Fonction dans l'Éducation Nationale :.....

Membre actif au sein de la Coopérative scolaire : (*établissement, nom, commune*)

..... N° adh:.....

OU

Membre actif individuel à jour de sa cotisation :

Motivations personnelles :

.....
.....
.....
.....

Date et signature :